n.° 13.

un fait seul, quelqu'Evident quil paroisse, ne prouve pas que Lon Doive In tirer une Consequence generale, pour In faire un point De Doctrine, Dans une science, qui a autant besoin d'etre soutenue de preuves par Des observations Repetées, que La chirurgie, Lon y trouve D'illeurs quelquefois De L'extraordinaire; parceque Lon est peu accoutumé a voir, et par Cette Raison a bien Voir: quelque persuadé que je sois de Cette Verité, j'ay L'honneur de Vous Exposer un accident fort singulier. je Voudrois n'en faire que L'histoire: mais je crois ne pouvoir me dispenser D'en Dire mon sentiment, et il a même fallu que j'aye eu occasion De Voir aussi souvent Celui Dont je vais parler, pour faire Connoitre, ce que Lon peut penser De L'accident qui lui est arrivé. il tomba De cheval Vers Le Commencement du mois De may 1761. ce fut Le Bras Droit qui, Dans La chute, porta tout Le poids Du Corps. il y Ressentit une Douleur assez Violente qui ne Le quitta que Le 24 Du suivant a 10 heures Du soir quil se fractura L'humerus, audessus De L'insertion Du muscle Deltoïde, par un mouvement fort Leger. Cette fracture a été guerie dans Le temps, et avec Les secours ordinaires, C'est a dire, qu'elle a été traitée Comme simple, tantum Cum fasciis et quiete.

il n'est pas surprenant qu'une fracture simple guerisse par de semblables moyens: mais Le mouvement qui fut suivi de La fracture n'etoit pas suffisant pour que Lon puisse Dire quil In fut seul La Cause. ainsi Le premier examen De La maladie et La Connoissance Du mouvement qui sembloit L'avoir produit, ne devoient pas me La faire Regarder Comme simple; Car Lorsqu'un os se fracture aussi aisement, on Doit croire qu'un Vice interieur a alteré sa substance, et La rendu assez fragile pour Ceder au moindre effort. ayant Cependant reconnu que Celui qui fait Le sujet De Cette observation n'avoit precedemment eu aucune maladie qui put prouver L'Existence D'un Vice particulier

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 33 d. 3 n°13

Dans les humeurs capable de produire cet effet, je fus obligé de chercher la cause ailleurs, pour porter mon jugement avec connoissance, et determiner le traitement qui y convenoit. je crus la trouver dans la chute faite environ six semaines avant. en voici la raison; il me dit qu'à peu près deux heures avant cet accident étant a soupér, voulant couper une pièce de viande, il fut obligé de prier un de ceux qui étoient a table avec lui de le faire, parcequ'il craignoit de se casser le bras, et que depuis l'instant de sa chute, jusqu'à celui de la fracture, il avoit trouvé une diminution de force dans son bras, qui avoit toujours été en augmentant. ces circonstances me parurent suffisantes pour conclure, que cette fracture étoit commencée par la chute; quoiqu'il soit difficile de concevoir qu'un os rond et long puisse se fracturer en partie. on pourra m'objecter, que dès cet instant elle étoit complette; mais que l'os étoit retenu en situation, par les inegalités qui se trouvoient a chaque extremités de sa division, engagées les unes dans les autres, et que les muscles qui sont très forts et multipliés dans cette partie y contribuoient aussi: mais si l'on fait attention que dans ce tems là il fit un voyage de plus de trois semaines, on concevra aisément que l'effort que l'on fait en montant a cheval surpasse de beaucoup celui qui rendu la fracture, qui n'étoit qu'un mouvement determiné par la volonté de jetter quelque chose d'assez leger a quatre pas de lui.

je ne peux consequemment comprendre, comment il eut pu se faire que cette fracture eut resté en cet état pendant environ six semaines, si dès l'instant de la chute elle avoit été complette. je sçai aussi que personne ne convient de la possibilité de la fracture incomplette des os cilendriques: c'est cependant le sentiment auquel je m'arrête, n'en pouvant pas imaginer d'autre. en examinant le bras je ne pûs distinguer de quelle espece étoit la fracture, les extremités de l'os a l'endroit

De sa division, me parurent arrondies, j'y sentis aussi de la molesse; Raison de plus pour la croire anciennement commencée; conjecturant que ce qui me paroissoit mol, et ce qui m'empechoit de sentir la crepitation n'étoit autre chose que le suc osseux epanché, qui avoit rendu les bouts de l'os divisé obtus de tranchans qu'ils sont pour l'ordinaire.

La difficulté de maintenir cette partie en situation, qui n'y put rester le bras étant en echarpe et qui exigea le plus parfait repos, puisque je fus obligé de la traiter comme fracture de la jambe, me fit d'abord croire qu'elle étoit oblique: mais je fus aussitot dans le cas de penser autrement par la reflexion que je fis, que dans cette espece de fracture, le poids de l'avant bras suffisoit assez ordinairement, pour resister a la force contractive des muscles. j'attribuai donc cette difficulté au peu de surface que presentoit cet os a l'endroit de sa division, et a l'epanchement du suc osseux. je fus confirmé dans cette opinion, par une eminence assez considerable a l'endroit du cal, le bras ayant conservé sa longueur et sa rectitude naturelle après sa guerison parfaite.

il reste encore une autre objection, pourquoi le suc osseux dans six semaines n'a-t-il pas acquis la consistance, la dureté et la solidité suffisante pour souder l'os? on n'en sera pas surpris, lorsqu'on saura: que quoiqu'il soit raisonnable de croire que le mouvement continuel soit capable de s'y opposer, il n'est pas certain, qu'il y ait eu epanchement de suc nourricier des l'instant de la chute; puisqu'elle fut suivie de près de plusieurs accés de fievre intermittente, qui exigerent pendant environ trois semaines les remedes indiqués en pareil cas. il y eut amaigrissement, consequement point de reparation. on sçait que c'est ce qui arrive aux femmes enceintes, le suc nourricier employé a la perfection du foetus ne peut l'être a la formation du cal.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

puis-je Conclure d'après tout Cequi précede; que La fracture incomplette Des os Cilindriques est possible ? et en Consequence établir Les signes qui pourront La faire soupçonner, pour en Ce Cas se determiner, a e prendre Les precautions Capables d'empecher quelle nedevienne — Complette, en procurant par Le repos La formation du Cal. Lorsqu'après une chute ou un Coup reçu, on s'apercevra quil y aura une Douleur Continuelle, et que le blessé se plaindra, quil n'a pas La même force dans Cette partie, reconnoissant au Contraire quelle Diminue de jour en jour, je crois quil sera prudent de traiter le membre Comme si Los en etoit fracturé, et que; quoique Cet accident soit très rare il est Bon d'en faire un point de doctrine en chirurgie.

a brest. le 18 fevr. 1765.

par m. Renault chir. maior du reg. de dauphiné